



LUDIC LYDIA NEWS

LUDIC LYDIA BURKINA FASO SOUTIENT LA SCOLARISATION DES ENFANTS

Le samedi 30 janvier 2010, la 5^e édition de la « Journée de partage et d'appui à la scolarisation » s'est déroulée dans la localité de Dakolla. Pierre-Michel Pons, Directeur Général de Ludic Lydia Burkina Faso, a parrainé cette journée dans le but d'encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école.
Voir article de presse ci-joint.

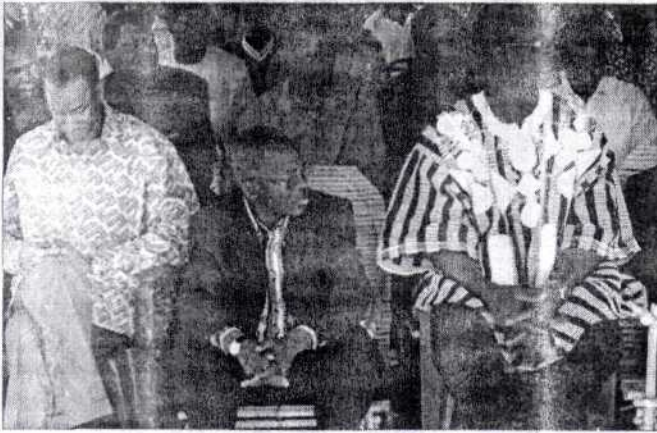


Monsieur Pierre-Michel Pons en présence des enfants de Dakolla

Scolarisation des enfants en milieu rural

Paul Sondo a fait parler son cœur

Pour la 5e fois consécutive, s'est tenue dans le Passoré, au département de Samba, la journée de partage et d'appui à la scolarisation des enfants en milieu rural, le samedi 30 janvier 2010. En effet, après Pella, Koussana, Kiè et Douré, c'était au tour de Dakola d'accueillir la manifestation initiée par le commissaire Paul Sondo, fils de la région et directeur de l'École nationale de police.



Paul Sondo (habit traditionnel) et ses partenaires ont offert aux élèves des fournitures scolaires et des vivres

L'idée de partage et d'appui à la scolarisation des enfants en milieu rural est une trouvaille de Paul Sondo, directeur de l'École nationale de police (ENP). "En vous joignant à cette idée, c'est votre contribution à la lutte contre la pauvreté devenue le maître-mot de notre société que vous manifestez"; c'est en ces termes que le promoteur a accueilli ses invités. Placé sous le parrainage de Pierre Antoine Pons, DG de Ludic Lydia, et le patronage de Innocent Zaba, SG du MEBA, Dakola 2010 constitue l'épilogue de la belle initiative de Paul Sondo. En effet, l'école de Dakola était la dernière des cinq du département de Samba à accueillir cette journée qui a bénéficié de l'adhésion des parents d'élèves, des enseignants, des autorités locales et des acteurs du développement. Ce qui fait affirmer à son promoteur que la trouvaille a permis de juguler certaines préoccupations tels les abandons des élèves en milieu d'année scolaire, le désintérêt des parents à scolariser leurs enfants, etc.

C'est fort de ce constat et de l'existence de la promotion de l'éducation dans les objectifs de Ludic Lydia que son directeur général a accepté de parrainer cette 5e édition. Face à la demande de plaques solaires pour alimenter l'école de Dakola en électricité, Pierre Antoine Pons a promis de la

satisfaisante.

Cette dernière édition de la première formule de solidarité avec les enfants du département de Samba annonce une autre forme que le promoteur promet de mettre en place avec ses partenaires. C'est pour lutter contre la désertion des élèves de leurs écoles que Paul Sondo a initié cette journée avec en plus l'instauration de la cantine endogène, souligne le patron de la cérémonie, Innocent Zaba, SG du MEBA. Selon lui, cette action du directeur de l'ENP est un service rendu au gouvernement et à la Nation



Innocent Zaba, SG du MEBA :
"C'est une initiative qui rend service au gouvernement dans sa promotion de l'éducation"

entière en ce sens que la demande éducative doit être satisfaite par l'accès à l'école de tous les enfants. Et cela fait partie des objectifs que s'est fixés le MEBA.

En effet, elle a suscité chez les parents l'envie et la volonté d'envoyer leurs enfants à l'école et de les suivre. C'est ainsi qu'ils participent à la cantine en apportant régulièrement, qui des condiments et du bois, qui des céréales. Cependant, un autre phénomène a surgi et constitue une autre préoccupation. Il s'agit "du besoin d'aller au collège d'environ cent vingt (120) élèves



Le parrain, Pierre Antoine Pons, DG de Ludic Lydia

par an des écoles de la zone", reconnaît le directeur de l'ENP. Un besoin qui a incité les populations de la localité, désormais conscientes des bienfaits de l'école, à poursuivre et à obtenir l'arrêté n°000329/MESSRS du 27 octobre 2009, les autorisant la construction de leur collège. Avec un délai de réalisation de 3 ans, les habitants de Koussana, Kiè, Douré, Pella et Dakola doivent ériger ce collège dans les deux prochaines années, sinon ils perdraient la validité de l'arrêté. C'est en ce sens que le commissaire Sondo lance un appel au bonnes volontés afin qu'elles leur viennent en aide pour l'édification de cet ouvrage pour le salut de leurs enfants, trop jeunes pour rejoindre l'un des deux collèges les plus proches situés respectivement à une dizaine et à une quarantaine de km, et dont les capacités d'accueil nécessitent aussi un accroissement. Avant de partager le repas symboliquement avec les écoliers, M. Sondo a tenu à remercier tous ses partenaires grâce à qui de huit cent soixante-quinze (875) élèves en 2005, les cinq (5) écoles de la localité en comptent aujourd'hui mille deux cent soixante-seize (1276).

Mohamed Arnaud Ouédraogo (Stagiaire)